

Louis Couhault
7 rue Thiers
77400 Thorigny sur marne
louis.couhault@tele2.fr

Dans le cadre du débat public sur le projet de liaison ferroviaire à grande vitesse en PACA j'ai pris connaissance de certains documents et je voudrais vous communiquer mon avis sur 2 points particuliers qui ont entre autre attiré mon attention.

Tout d'abord pour chacune des parties engendrant certes de nombreuses questions il ne faut pas perdre de vue l'objectif essentiel recherché à savoir:"Améliorer l'offre ferroviaire rendu plus attractive et compétitive par la création de cette LGV PACA qui permettra de proposer une alternative performante à la congestion routière."

En conséquence le but à atteindre étant le rapprochement de deux extrêmes pour diminuer le temps de parcours sur PARIS NICE il me semble que l'axe 3 devrait être finalement retenu. En effet pour un coût sensiblement moins élevé et s'agissant de L'INTERET PUBLIC DE PLUSIEURS REGIONS il ne me parait pas souhaitable de suivre la réaction de l'un de vos interlocuteurs qui fait remarquer que ce projet financé, à 80% par les Varois, ce sont aux Varois de décider du tracé.

Par ailleurs un autre interlocuteur parle de l'impossibilité pour la ligne actuelle de supporter un accroissement du trafic TER et FRET. Je pense que si cet axe 3 était retenu une étude pourrait être envisagée pour exploiter cette ligne Marseille Nice par le littoral comme le RER A du métro à PARIS. En utilisant des rames à 2 niveaux grand confort cela permettrait un accroissement du cadencement des trains et les voyageurs intercity certes en augmentation bénéficieraient d'un gain de temps appréciable par une rapidité et une fréquence rapprochée. Bien sûr dans cette étude il faudra tenir compte des trains de FRET mais sur ce parcours des voies de dégagement existent déjà en de très nombreux points.

Enfin il reste évident que le trafic aérien sur Nice (déjà à saturation) serait soulagé ce qui permettrait dans l'avenir la création d'autres destinations impossible à réaliser actuellement.

Regrettant, compte tenu de mon domicile de ne pas pouvoir participer à une des réunion de débat public j'espère néanmoins que mes modestes remarques pourront être utiles à l'avancement de votre dossier.